

pêcheries et de la lutte contre la pollution. Entre les exercices, les navires ont fait des visites de courtoisie aux États-Unis, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en France, en Espagne, en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux Fidji, aux Samoa, au Tonga, à Tahiti, dans les Antilles et au Groenland. Les équipes des *Argus* ont fait des visites d'échange avec les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France.

Conformément aux engagements qu'il a pris envers l'OTAN, le Canada a continué à fournir des forces terrestres pour la défense de l'Europe de l'Ouest. En septembre, un Groupe du 3e Bataillon RCR a pris part à *Strong Express*, l'un des plus gros exercices jamais effectués par l'OTAN. Cet exercice comportait un déploiement aérien vers le nord de la Norvège et un redéploiement aérien et naval vers le Canada.

Dans le but d'affirmer la souveraineté du Canada et d'initier le plus grand nombre possible de troupes aux conditions difficiles de vie, de déplacement et de combat dans le Nord, *New Viking* est demeuré le plus important exercice du Commandement dans le Nord. A partir de bases établies à Churchill et à Resolute Bay, on a déployé des forces en direction de bases de patrouille situées dans toutes les parties de l'archipel canadien.

En outre, le Régiment aéroporté canadien, qui constitue la force de réaction rapide du Commandement pour la défense du Canada et pour les opérations internationales de maintien de la paix, a procédé à des exercices dans la région de Fort St. John en Colombie-Britannique en janvier et a effectué un entraînement en Jamaïque de la mi-mars à la fin d'avril.

Les Forces canadiennes ont continué d'appuyer les opérations des Nations Unies. Les troupes canadiennes affectées à la Force des Nations Unies à Chypre comprenaient un bataillon d'infanterie à effectif réduit, un quartier général du contingent canadien et un détachement canadien au quartier général de l'ONU, soit au total 589 soldats et officiers. En outre, 39 soldats et officiers ont été affectés à d'autres missions de l'ONU au Moyen-Orient, au Cachemire et en Corée.

En plus de ses engagements envers les Nations Unies, le Canada comptait six soldats et officiers au sein des Commissions internationales de surveillance et de contrôle au Viet-Nam, en République khmère (Cambodge) et au Laos. La Commission de surveillance en République khmère a ajourné *sine die* le 31 décembre 1969, et la délégation s'est retirée par la suite.

Vers la fin de 1971, les trois escadrons *CF-104*, qui comprennent le 1er Groupement aérien canadien, contribution du Canada aux forces aériennes de l'OTAN en Europe, ont abandonné leur rôle nucléaire pour assumer un rôle classique de soutien des Forces alliées en Europe centrale. Les *CF-5* ont continué d'effectuer des opérations de soutien aérien en collaboration avec les forces terrestres qui participent aux exercices de défense du Canada dans le but d'accroître l'efficacité de fonctionnement des Forces canadiennes dans l'Arctique canadien.

Le Commandement du Transport aérien assure le transport aérien nécessaire dans les cas d'urgences nationales et internationales exigeant une intervention militaire. Il fournit également des services de recherche et de sauvetage d'aéronefs que le Canada se doit d'assurer en tant que membre de l'Organisation de l'Aviation civile internationale, et il coordonne les opérations de recherche et de sauvetage maritimes dans les zones de responsabilité canadienne.

En 1972, les opérations de déplacement aérien stratégique et tactique du Commandement ont permis à d'autres éléments des Forces de participer à diverses formes d'engagements à l'échelle nationale et internationale concernant la souveraineté et le développement national, la défense de l'Amérique du Nord, l'OTAN, les missions humanitaires et les contributions au maintien de la paix et à la sécurité mondiale.

A peu près la moitié de l'activité aérienne du Commandement est consacrée à des exercices mixtes avec le Commandement de la Force mobile et d'autres Commandements des Forces canadiennes, souvent de concert avec les alliés de l'OTAN. Pour le reste, il s'agit d'appuyer les Forces canadiennes en Europe, les bases isolées dans le Nord canadien, les missions militaires et civiles du Canada à l'étranger, le ministère de la Défense nationale et d'autres organismes du gouvernement au Canada. Ces opérations et exercices permettent au Commandement d'acquérir l'expérience dont il a besoin pour pouvoir intervenir immédiatement en cas d'urgence. Au cours de 1972, on a transporté par air près de 490.000 militaires et 56 millions de livres de marchandises.

Pour s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu de la Loi sur la défense nationale et suivant les termes de la politique du ministère, les Forces canadiennes ont prêté